

PV Conseil Municipal
Du 12 Mars 2025 à 19h

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 12 Mars 2025 sous la présidence de M. le Maire : Pierre VARACHAUD

Membres présents : Aurélie CARDOSO, Chantal CHABOT, SOURY André, Emmanuel BASSOT, Emmanuelle CANNELAS, Evelyne PINTO, Jean Claude LATHIERE, Jean Paul GARREAU, Jean Pierre PATAUD, Patrick NENERT, Pierre VARACHAUD, Sylvia DUDOUET, Stéphane DUNAUD.

Membres absents : Cyril COTTIN, Julien MARIE, Laurence ROULAUD.

Procuration : Sylvia BOYER à Aurélie CARDOSO

Mathilde CARDINAL à Chantal CHABOT

Patrick GROLEAU à Pierre VARACHAUD

Secrétaire de séance : Stéphane DUNAUD.

Dossier 1: Aménagement intérieur de l'Eglise : avenant 1 lot 4

Cette délibération annule & remplace la délibération n°4 du 16/10/2024. Modification de la tranche de travaux (TO2 et non TF)

Attributaire: SAS DELESTRE INDUSTRIE ZI La Bergerie BP10 49 280 LA SEGUINIÈRE

Voté à l'unanimité

Dossier 2 Aménagement intérieur de l'Eglise avenant 2 lot 4

Attributaire : SAS DELESTRE INDUSTRIE ZI La Bergerie BP10 49 280 LA SEGUINIÈRE

Voté à l'unanimité

Dossier 3 : Convention Commune/EHPAD : subvention de fonctionnement

Un rappel historique : Depuis 2009 de nombreux biens et financements sont sur le budget principal du CCAS, et qui concernent le budget annexe EHPAD.

Le percepteur a proposé une solution pour régulariser les deux comptes en 2020.

En 2022 le percepteur a demandé un arrêt des comptes pour trouver une solution entre les participants des financements et pour régulariser les fonds antérieurs ?

En 2024 CAPNG demande une modulation des régularisations des fonds ainsi qu'une exposition des transferts des comptes pour les autres intervenants (Commune / département / EHPAD)

M. Pataud : Demande pourquoi le département ne pourrait pas le prendre à sa charge ?

La réponse du département est qu'il ne peut pas dépasser leur taux directeur.

Donc une décision a été prise avec l'ensemble des intervenants, il est proposé que le budget principal abonderait directement l'EHPAD d'une subvention annuelle de 20 000 € jusqu'en 2031 date de la fin de l'emprunt en cours.

Vote : 1 Contre M. Pataud - 12 voix Pour

Dossier 4: Budgets M57: fongibilité des crédits

L'Assemblée délibérante doit se prononcer tous les ans sur la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de crédits.

Voté à l'unanimité

Dossier 5 : Personnel : Mandat au CDG87 pour lancer une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé.

Comme pour le volet prévoyance, M. le Maire vous propose de se joindre à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire.

M. Pataud : Demande si le CDG 87 propose une offre de contrat collective ?
En réponse, moins de mutuelle collective plus de labellisation.

Vote à l'unanimité

Dossier 6: Lotissement Sadi Carnot : Nomination des voies -adressage

Trois propositions de nom de voie on était prise pour les impasses du futur lotissement, en attente des accords des familles pour nommer les voies.

Grande impasse : Gabriel Marsaud (propriétaire du terrain)
Petite impasse : 1 Constant Tricard (ancien boulanger et héros de résistance)
2 Bernard Lathière (ancien PDG d'airbus)

Voté à l'unanimité

Dossier 7 : Lotissement Sadi Carnot : Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

Renouvellement du bail avec la SELI: exclusion locaux d'activités spécialisées (local dentiste).

Coûts : 815,71€ HT/ mois pour 75m²
375,95€ HT/mois pour les charges et le ménage
= 1 191,00€ HT/mois
14 299,92€ HT/ans
57 199,68€ HT/ pour 4ans

Voir avec les autres locataires ce qu'ils en pensent, sinon voir pour se retirer du bail !

Lieux et endroit pour du compostage par le SYDED.
Une réunion aura lieu avec le SYDED pour leur proposer des endroits pour gérer au mieux les nuisances qu'elles apporteront.

Fin de séance à 20h.